



L'ÉCOSYSTÈME DES
FAUSSES
INFORMATIONS
AU BURKINA FASO
UNE VUE D'ENSEMBLE

Par Sampala Balima

MARS 2022



Centre for Democracy & Development
Centre pour la démocratie et le développement

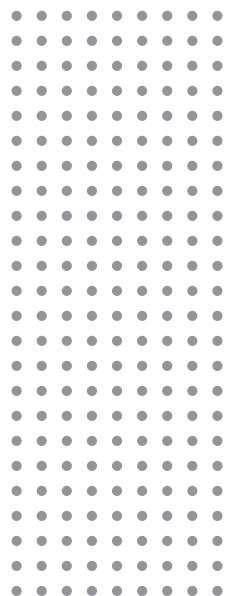


Sommaire

Résumé exécutif	1
Introduction	2
La circulation de l'information	3
Les acteurs clés et l'impact des fausses informations	6
Les acteurs externes	8
Genre et fake news : des acteurs féminins en émergence dans l'écosystème national	9
Le cadre législatif, réglementaire et la lutte contre les fausses informations	11
Conclusion	12
Recommandations	13

SUR L'AUTEUR

Sampala Balima est politiste, enseignante chercheuse à l'Université Thomas Sankara. Elle est également chercheuse associée à Sciences Po Bordeaux.





RÉSUMÉ EXÉCUTIF

À l'image de la situation dans les autres États, les fausses informations font aujourd'hui partie intégrante de l'écosystème de la circulation de l'information au Burkina Faso. Ces fausses informations côtoient les vraies informations dans un contexte marqué par le développement des réseaux sociaux numériques et internet de façon générale.

Dans cet environnement, tandis que les médias en ligne se créent à un rythme foisonnant, les médias traditionnels s'exercent de plus en plus sur internet, parce que la majorité des consommateurs de l'information s'y retrouvent. Manquant d'une culture de la vérification systématique de l'information, les acteurs de la presse contribuent à relayer des fausses informations souvent fournies par les acteurs gouvernementaux lors de l'animation des conférences de presse ou des interviews. À côté des acteurs de la presse et des gouvernants, les influenceurs et/ou lanceurs d'alerte ont conquis une place centrale dans cet environnement de la circulation de l'information, rendant ainsi complexe le contrôle des fausses informations qui touchent non seulement l'espace public, mais aussi la vie privée.

Les acteurs externes de l'écosystème sont essentiellement représentés par la diaspora

burkinabé dont la figure emblématique (Aminata Rachow, activiste féminine) réside actuellement en Allemagne. Son influence tient à la forte audience dont bénéficient ses publications (souvent erronées, démenties et condamnées en justice) sur ses multiples pages personnelles et sur les pages de ses fans sur Facebook.

L'État Burkinabé a décidé de prendre simultanément des mesures fortes, telles que l'adoption de dispositions pénales contre les fausses informations touchant notamment les questions sécuritaires nationales et renforcement de la compétence d'attribution de l'autorité supérieure de la communication, et des mesures plus légères, telles que la formation de journalistes sur la vérification des faits, pour contrer le phénomène des fausses informations.

Des initiatives privées de prévention et de traitement des fausses informations existent déjà et sont davantage initiées ou financées par des partenaires extérieurs. Le phénomène des fausses informations persiste certes, mais les sanctions déjà prononcées par les autorités judiciaires et administratives et les initiatives privées arrivent plus ou moins à produire des effets dissuasifs dans l'écosystème des acteurs de l'information.



INTRODUCTION

L'insurrection populaire d'octobre 2014 au Burkina Faso et la transition politique qui l'a suivie ont eu pour effet la consolidation de la participation politique des citoyens.¹ En effet, le « quatrième pouvoir » sous le régime du président Blaise Compaoré (1987-2014) constitué essentiellement de la presse traditionnelle qui était en pleine expansion, a dans l'ensemble été neutralisé. Cela a été causé par la corruption s'agissant de la presse privée et par la mainmise du pouvoir s'agissant des médias d'État.² L'insurrection populaire semble avoir contribué à une reconfiguration du contexte de la circulation de l'information et participé à une consolidation progressive de la participation citoyenne. Cette consolidation se manifeste par l'implication de plus en plus accrue de la société civile et des citoyens, aux côtés de la presse, dans l'espace public de discussion et de la mise en œuvre des programmes gouvernementaux. La participation citoyenne a pour corollaire l'élévation du niveau d'exigence des populations sur le partage des informations concernant la gestion de l'appareil d'État. Celles-ci demandent à être de mieux en mieux informées sur les choix opérés par les gouvernants dans la conduite des politiques publiques. C'est dans ce contexte que l'organe législatif de la transition politique a adopté en 2015 la loi portant droit d'accès à l'information publique et aux documents administratifs³ pour servir de cadre juridique pour la circulation de l'information publique. Cet encadrement de la circulation de l'information publique était d'autant plus important que l'utilisation par les populations de l'espace numérique comme canal de participation devenait de

plus en plus accrue.

L'espace numérique et plus spécifiquement les réseaux sociaux numériques ont même été le canal principal de communication dans la dynamique de l'insurrection populaire en 2014.⁴ À travers ces réseaux, des lanceurs d'alerte se font de plus en plus entendre, contraignant par moments les pouvoirs publics à la reddition des comptes et à des réajustements.⁵ Mais l'espace numérique n'influence pas seulement la circulation de l'information sur la gestion publique, il contribue également aux côtés des médias traditionnels à reconfigurer la production et la circulation de l'information relative à tous les compartiments de la vie sociale et économique, y compris les espaces de vie privée. C'est en cela que les auteurs Étienne Damome et ses collègues estiment qu'au Burkina Faso, « internet et plus largement le numérique accompagne nombre de comportements quotidiens, du lever au coucher en passant par les journées de travail ».⁶

La forte demande d'information, en plus de l'utilisation des réseaux sociaux comme moyens d'accès à l'information et de participation politique, rend complexe l'écosystème de la production et de la circulation de l'information, avec notamment le risque de la prolifération des fausses informations ou « Fake-news ». Le présent texte appréhende l'écosystème des fausses informations, constituées à la fois de mésinformation et de désinformation, qui se sont imposés dans l'univers de la production et de la circulation de l'information au Burkina Faso. Pour ce faire, des données ont été

1. Cette participation politique « peut être définie comme l'ensemble des activités, individuelles ou collectives, susceptibles de donner aux gouvernés une influence sur le fonctionnement du système politique » (Braud, 2011).

2. Augustin Loada, « Réflexions sur la société civile en Afrique : Le Burkina de l'après-Zongo », *Politique africaine* 1999/4 (N° 76), p. 136-151.

3. Il s'agit de la loi N°051-2015/CNT portant droit d'accès à l'information publique et aux documents administratifs adopté le 30 août 2015.

4. Voir Etienne Damome, Aminata Ouédraogo et Elodie Alimata Tapsoba, *Vision et usages enchantés des réseaux sociaux numériques au Burkina Faso*, 2020.

5. Voir Lassané Yaméogo, *Activisme en ligne et transformations sociales politiques au Burkina Faso*, 2020.

6. Voir Etienne Damome, Aminata Ouédraogo et Elodie Alimata Tapsoba, op cit.



collectées et analysées à partir d'une dizaine d'entretiens semi-directifs et de deux focus groupes avec les acteurs des presses traditionnelles, celles en ligne et de ses usagers d'une part et une analyse documentaire d'autre part. À partir de cette informations méthodologie, l'écosystème

fausses informations est appréhendé d'une analyse des acteurs, des processus de circulation de l'information, de l'influence des acteurs externes, de la problématique du genre dans ce processus et des restrictions réglementaires et la lutte contre ce phénomène.

Mésinformation, désinformation et "fake news"

La désinformation implique la diffusion de mensonges sans tentative délibérée d'induire en erreur, tandis que la désinformation est un récit ou des faits manipulés - une propagande délibérément destinée à induire en erreur. Ces deux notions sont plus communément regroupées sous le terme de "fake news", utilisé dans ce rapport comme un terme générique. Ces types d'informations constituent une menace importante pour la démocratie libérale car, si on les laisse se répandre et prospérer, ils désinforment les gens sur une gamme de questions civiques du vote à la responsabilité politique et à la corruption.

Chercher à façonner un processus civique en utilisant des mensonges n'est pas nouveau. Avant l'arrivée d'Internet, les gens partageaient la désinformation et la mésinformation par le bouche-à-oreille et les réseaux de rumeurs, avec des informations se propageant lentement d'une personne à l'autre avant de se diffuser dans les communautés. Les médias traditionnels et les organes de propagande ont également diffusé ou publié des informations destinées à induire les gens en erreur et à promouvoir des programmes.

Bien qu'Internet ne soit pas à l'origine de la propagation des fausses informations, il l'a favorisée. La disponibilité de l'internet a rendu la production et la diffusion de fausses informations à un public plus large beaucoup plus facile et moins coûteuse, et il est beaucoup plus difficile de distinguer les faits de la fiction. Les plateformes de médias sociaux comme Facebook et Twitter, ainsi que des applications de messagerie comme WhatsApp, ont servi de canaux populaires. Ces plateformes permettent aux gens de partager une myriade d'informations dans une gamme de formats audio, textuels et visuels.

LA CIRCULATION DE L'INFORMATION

De nos jours, à côté des presses traditionnelles, les réseaux sociaux numériques se sont imposés dans l'univers de la production et de la circulation de l'information et des fausses informations au Burkina Faso. Cette place

cruciale est illustrée par, non seulement la multiplication des presses en ligne, mais aussi la création quasi-systématique de plateformes numériques par les presses traditionnelles. Par suite, « les médias électroniques poussent comme des petits champignons tandis



que les médias traditionnels (télévision, radio, presse écrite) s'aventurent de plus en plus sur internet ». ⁷ Le réseau social Facebook est devenu la plateforme la plus utilisée dans la circulation de l'information. C'est d'ailleurs selon les acteurs de la presse « le réseau social le plus utilisé » ⁸ dans la circulation de l'information au Burkina Faso aussi bien par les organes de presse que par les citoyens. Ainsi, le Burkina Faso enregistre « une forte croissance de 35% sur les utilisateurs actifs des médias sociaux d'une année à une autre ». ⁹ « Sur les utilisateurs actifs mensuels sur Internet, notre pays compte 5,46 millions, ce qui fait 25,7% de taux de pénétration d'Internet au Burkina ». ¹⁰ De plus, « 36,6% de ceux qui utilisent Internet au moins une fois par mois sont sur les médias sociaux », ce qui rend compte de l'utilisation croissante de médias sociaux aussi bien par les personnes instruites que celles qui ne le sont pas. Cette tendance des citoyens à se ruer sur les médias sociaux au détriment des presses traditionnelles explique pourquoi, ces organes se sont progressivement intéressés au numérique. Par exemple, tous les médias traditionnels créent systématiquement une page sur le réseau social Facebook pour avoir plus d'audience.

Les plateformes numériques de ces presses traditionnelles sont même utilisées pour servir de canal de promotion des programmes de ces médias traditionnels. Les titres des journaux écrits sont présentés sur les pages Facebook afin d'inciter les utilisateurs à les payer. C'est l'exemple des organes de la presse écrite comme l'Observateur Paalga qui est un organe de presse public et le Courrier Confidentiel qui est un organe de presse privée. Il faut noter aussi que les programmes de diffusion des presses traditionnelles, notamment les événements exceptionnels, sont le plus souvent annoncés sur leurs pages Facebook. Les plateformes numériques

“

Le réseau social Facebook est devenu la plateforme la plus utilisée dans la circulation de l'information.

occupent pour ainsi dire une place centrale dans l'organisation des presses traditionnelles, en ce qu'elles sont utilisées comme canaux de promotion de la vente des programmes des presses traditionnelles. La presse écrite ne se contente plus simplement des points de vente des journaux ; par l'intermédiaire du numérique, elle publie souvent la première page de l'édition en numérique afin d'inciter sa consommation.

Dans ce contexte, les fausses informations peuvent même devenir des sujets qui alimentent les programmes des presses traditionnelles lorsqu'elles font la une de l'actualité. En effet, le 5 juin 2021, au lendemain de l'attaque terroriste dans la commune de Solhan dans la région du Sahel (ayant fait plus de 130 morts) la plus meurtrière jusque-là, Radio Oméga avait relayé une information consistant à affirmer que les assaillants avaient fait leur retour dans les lieux et de même façon ont causé la mort à 47 personnes à nouveau. Quelques heures après la publication de cet organe de presse, l'état-major général des armées avait démenti cette information dans un communiqué. Radio Oméga a été par la suite écopé d'une sanction, en l'occurrence une suspension de cinq jours prononcée par l'autorité de régulation de l'information qui est le Conseil

7. Bassolé, Herman Frédéric, 2020, Règlementation de la presse en ligne : le CERTIC outille une dizaine de journalistes, article de presse disponible sur <https://lefaso.net>, consulté le 21 juin 2021.

8. C'est ce que pensent de façon unanime des acteurs de la presse en ligne et hors ligne lors d'un focus groupe que nous avons organisé le 08 juin 2021.

9. Voir plus de détails sur ces statistiques sur <https://lekiosquedigitalduburkina.com>

10. Voir les détails sur <https://lekiosquedigitalduburkina.com>.



supérieur de la communication (CSC)¹¹. À l'observation, la publication des informations qui ont justifié les sanctions contre Radio Oméga par le CSC était tout d'abord sur sa page Facebook alors même que cet organe de presse est davantage connu comme relevant de la presse traditionnelle. L'intérêt de ces presses traditionnelles pour l'espace numérique rend d'ailleurs difficile la catégorisation presse en ligne et presse hors ligne. Dans ce contexte, les fausses informations et la polémique sur ces réseaux sociaux deviennent parfois des sujets d'actualité dans les programmes des presses traditionnelles. Les exemples d'émissions les plus connues sont les débats de presse que la Télévision BF1 et la Radiodiffusion Télévision du Burkina (RTB), deux chaînes respectivement privée et publique, organisent chaque dimanche à partir de 11h. Réalisées en langue française, ces émissions ont certainement moins d'échos pour une population majoritairement analphabète. Mais elles trouvent de l'audience chez les personnes instruites et intéressées par l'actualité. Par exemple, la polémique sur le retour des assaillants sur les lieux du massacre au lendemain de l'attaque de Solhan est à ce titre illustratif. En effet, les débats de ces deux chaînes de télé, RTB et BF1, se sont largement focalisés sur l'analyse des sanctions infligées par le CSC contre la Radio Oméga lors de deux émissions CONSECTI consécutives. C'est en cela que l'interaction entre le numérique et la presse traditionnelle se construit.

Au-delà de ce rôle important des médias, l'information et les fausses informations qui circulent sur les médias sociaux se propagent également de bouche à oreille notamment dans les lieux de regroupement, comme les marchés publics, les cafés et d'autres lieux de

restauration. En général, les personnes qui fréquentent ces lieux, si elles ne sont pas en majorité instruites, disposent de smartphone et peuvent ainsi utiliser le réseau social WhatsApp à travers les messages audio en langues nationales. Ces messages audio sont le plus souvent partagés dans les groupes d'échanges, démontrant l'interaction entre la circulation des fausses informations sur les réseaux sociaux d'une part et de bouche à oreille d'autre part. C'est en cela que les réseaux sociaux jouent un rôle incontournable dans la circulation de l'information et dans la propagation des fausses informations, aussi bien dans les organes de presse traditionnelle que dans la circulation des informations de bouche à oreille. Parfois, les acteurs étatiques passent par les médias d'État pour stopper la propagation des fausses informations. C'est l'exemple d'un supposé enlèvement le 09 août 2021 des militaires sur l'axe Koupéla-Fada N'gourma qui a très vite circulé, non seulement sur les réseaux sociaux, mais aussi de bouche à oreille. Le ministre de la sécurité est alors passé par presse télévisée d'État, la Radiodiffusion Télévision du Burkina (RTB) pour démentir cette information tout en dénonçant la manipulation de l'information en temps de crise.¹²

11. Voir la sanction du CSC à l'encontre de l'organe de Presse Radio Omega sur <http://www.csc.bf>.

12. Voir l'extrait du communiqué sur la page Facebook de la RTB, lu lors de la présentation du journal télévisé en date du 10 août 2021.



LES ACTEURS CLÉS ET L'IMPACT DES FAUSSES INFORMATIONS

L'analyse du contexte de la production et de la circulation de l'information au Burkina Faso montre une évolution du rôle des médias, qui place les acteurs gouvernementaux¹³ comme des acteurs importants de la production et de la diffusion des fausses informations. C'est pour caractériser cette évolution que le journalisme actuel est qualifié de journalisme « de commande »¹⁴, dans lequel les principales informations servies par les organes de presse proviennent d'acteurs gouvernementaux, à l'occasion des conférences de presse et des reportages sur les activités. Dans ces conditions, les informations sont très souvent fournies sans une vérification au préalable et les acteurs gouvernementaux peuvent ainsi devenir des producteurs de fausses informations presque sans contrepoids. Un exemple rocambolesque qui illustre cette logique a été observé dans le cadre du traitement de la pandémie Covid-19 qui a eu un impact extrêmement important sur la perception des citoyens sur la pandémie. Le 18 mars 2020, le coordonnateur national de la réponse à la pandémie Covid-19 annonçait que « nous avons enregistré dans la nuit le décès d'une patiente de 62 ans diabétique,

qui était sous réanimation ». Le recoupement des informations faisait ressortir qu'il s'agissait d'une députée, en l'occurrence Madame Rose Compaoré. Par la suite, les autorités sanitaires ont insisté sur cette information en disant qu'ils ont même procédé à la désinfection de la maison de la défunte. Avec la polémique, l'ancienne ministre de la santé Léonie Claudine Lougué avait alors reconnu « (qu')on m'a fait mentir à l'Assemblée nationale », justifiant dans les colonnes de l'organe de presse *Courrier Confidentiel*, qu'après avoir convoqué une réunion de crise, ses collaborateurs lui ont finalement avoué que la « désinfection du domicile » de la défunte ne s'était « jamais tenue ». La révélation de cette information avait alors choqué l'opinion, qui s'était ensuite mise à douter de plus en plus de l'existence de la maladie telle que présentée par les gouvernants. Les populations s'étaient mises alors à fouler aux pieds les mesures barrières édictées par les gouvernants contre la maladie. Cet exemple rend compte non seulement du rôle des acteurs étatiques dans la propagation des fausses informations, mais aussi l'impact de ces fausses informations sur le cours d'un événement, en l'occurrence de la pandémie

“

L'analyse du contexte de la production et de la circulation de l'information au Burkina Faso montre une évolution du rôle des médias, qui place les acteurs gouvernementaux comme des acteurs importants de la production et de la diffusion des fausses informations.

13. Cette recherche a été effectuée en 2021, avant le coup d'État militaire qui a eu lieu en janvier 2022.

14. Ce concept a été utilisé par un acteur de la presse ligne qui intervient dans le fact checking lors d'un Focus Groupe le 08 juin 2021 avec les acteurs de la presse en ligne et hors ligne.



Covid-19.

Un autre exemple concerne l'ancien ministre des infrastructures Éric Bougouma, qui, en avril 2021 affirmait lors d'une tournée dans la région de l'Est que sur les cinq dernières années « je suis témoin de ce que le gouvernement fait pour la région et je peux dire qu'aucune autre région n'a bénéficié comme l'Est, de plus de 160 milliards d'investissement d'investissements dans le domaine routier uniquement ».¹⁵ Mais selon Boureima Salouka, un acteur d'une structure évoluant dans le « fact checking », il s'agit d'une fausse information car, une route de contournement, investissement dans la région du Centre, aurait un coût de plus de 200 milliards. Or, les principaux organes en ligne ont publié cette information comme telle sans procéder à une vérification. Il s'agit dans ce cas pour les gouvernants de montrer, même à travers ces fausses informations, qu'ils fournissent des efforts considérables dans la conduite des politiques publiques. C'est dans cette logique que les acteurs gouvernementaux sont désignés comme des acteurs de premier ordre dans la production des fausses informations. Cet exemple rend compte également du rôle des médias dans cette production des fausses informations, notamment en raison du déficit de fact-checking et de triangulation de l'information avant publication.

Pour ne rien arranger, la crise sécuritaire au Burkina Faso¹⁶ complexifie davantage l'écosystème des fausses informations, en compromettant la capacité de tous les médias en ligne et hors ligne à pouvoir vérifier des informations en lien avec la sécurité. Faute de cette possibilité de vérification, les organes de presse se contentent en général de partager les informations telles qu'ils les reçoivent des acteurs politiques ou même

“

...la crise sécuritaire au Burkina Faso complexifie davantage l'écosystème des fausses informations, en compromettant la capacité de tous les médias en ligne et hors ligne à pouvoir vérifier des informations en lien avec la sécurité

d'autres organes de presse. Cela n'est pas sans incidence sur la gestion même de l'information relative à la situation sécuritaire.

De façon plus générale, lorsqu'il y a une attaque du type terroriste, « l'information officielle de la part des autorités sécuritaires n'intervient que tardivement, laissant ainsi les organes de presse et les citoyens dans une sorte de spéculation, voire de polémique ».¹⁷ À l'occasion d'une attaque le 2 mars 2018 qui a visé l'état-major général des armées et l'Ambassade de France à Ouagadougou, ce déficit de communication avait permis la profusion de fausses informations. Pareillement, le jour de l'attaque, « plusieurs médias français dont France 24¹⁸ faisaient état de 28 morts, reprenant un bilan délivré par une source sécuritaire française citée par l'AFP ».¹⁹ C'est après la diffusion de cette information que le ministre en charge de la sécurité d'alors avait fait une sortie lors d'une conférence de presse dans la même journée

15. Voir la déclaration du ministre en question sur <https://www.burkina24.com>.

16. Depuis 2016, le Burkina, l'un des États du Sahel qui bénéficiait auparavant d'une relative stabilité entre dans la catégorie des pays sahéliens victimes des groupes armés et criminels basés essentiellement au Mali, mais opérant dans plusieurs pays de la région. Le pays est ainsi devenu le principal théâtre d'activités des groupes djihadistes au Sahel.

17. Cette opinion provient d'un acteur d'un organe de presse en ligne lors d'un focus groupe le 15 juin 2021 avec les acteurs de la presse en ligne/hors ligne.

18. Chaîne de télévision étatique française.

19. Plus de détails sur 'Burkina : retour sur les « fake news » qui ont circulé pendant les attaques de Ouagadougou', Jeune Afrique, 06 mars 2018.



pour fournir l'information officielle. Le ministre de la sécurité Clément Sawadogo, dressait, lui, un bilan provisoire de « 8 soldats morts » sur les deux sites ciblés et « 80 blessés dont 12 graves ». ²⁰ Cet exemple rend compte d'une tendance plus générale durant l'année 2018, où les organes de presse et les lanceurs d'alerte avaient pour coutume de partager des images qui n'étaient pas toujours vraies pour illustrer leurs publications sur les attaques terroristes. Cette situation a poussé le gouvernement à impulser la modification du Code pénal pour y introduire des dispositions qui incriminent les publications des scènes d'attaques terroristes. Face à cette modification, certaines organisations professionnelles des médias s'inquiétaient de la volonté du « gouvernement actuel (qui) veut tuer la presse nationale ». Certains

voient dans ces dispositions légales une volonté d'empêcher les lanceurs d'alerte comme Naim Touré, Safiatou Lopez, Ladji Bama, Aminata Rachow d'effectuer leur travail, au moment où ceux-ci se sont imposés dans l'univers du numérique et bénéficient d'une forte audience. Ces lanceurs d'alerte qui font souvent usage de fausses images pour accompagner leur publication à l'effet de dénoncer les carences de la gouvernance, contribuent dans l'écosystème de la circulation de l'information, à la divulgation de fakes news. Au-delà de leur incidence sur les informations en lien avec la gestion de l'appareil d'État, ces fausses informations touchent la sphère privée. La publication des fausses informations touche ainsi à tous les compartiments de la vie sociale et économique.

LES ACTEURS EXTERNES

En ce qui concerne le Burkina Faso, les acteurs médiatiques interviewés constatent la faible présence des acteurs régionaux et sous régionaux, notamment l'Union Africaine, la CEDEAO et l'UEMOA, dans l'écosystème des fausses informations dans le pays.

C'est plutôt à la diaspora qu'une place particulière a été accordée. Il a été unanimement fait référence à un acteur influent de la diaspora, c'est le web activiste Aminata Rachow, née Ouédraogo, une burkinabé vivant en Allemagne. Son influence dans l'écosystème des fausses informations

au Burkina Faso se doit à sa popularité sur Facebook ²¹ et au fait qu'elle devance souvent la presse burkinabé à diffuser des rumeurs. Ses publications quotidiennes ciblant le gouvernement et d'autres acteurs politiques, dont certaines précisent leurs sources et d'autres non, permettent de comprendre qu'elle tire ses informations d'autres activistes burkinabé ou d'autres personnes du milieu concerné. Par exemple Fasocheck, une plateforme de vérification des faits, a déjà démenti l'une des publications de Rachow sur Facebook qui a été largement relayé sur la toile par ses abonnés.

le mercredi 25 mars 2020, une photo présentant un homme avec des traces de sévices sur le corps a été publiée par Aminata Rachow une web activiste burkinabé qui a 62.221 abonnés sur Facebook. Le message accompagnant la photo est : « une victime des bastonnades des FDS (Forces de Défense et de Sécurité) pendant le couvre-feu !! ça c'est un crime pas plus ». Une recherche d'image inversée sur Google a permis de retrouver l'origine de la photo. Elle a été publié sur la page « Guinée-Conakry, cela a bien eu lieu » le 02 Mars avec comme message « Torture en Guinée ». ²²

20. Plus de détails sur 'Burkina : retour sur les « fake news » qui ont circulé pendant les attaques de Ouagadougou', Jeune Afrique, 06 mars 2018.

21. Aminata Rachow a actuellement deux pages Facebook respectivement de 127 805 de 17772 abonnés

22. Faso Check. 'Faux ces images montrant des sévices corporels ne sont pas du Burkina Faso'. 2020. <https://fasocheck.org/fr/factchecking/faux-ces-images-montrant-des-s%C3%A9vices-corporels-ne-sont-pas-du-burkina-faso>



Aux lendemains de l'attaque de Solhan qui a occasionné plus d'une centaine de morts, Rachow publie sur sa page Facebook, avec vidéo à l'appui que « tous les habitants des villages environnants [de Solhan] se sont vidés pour des destinations encore inconnues. Peuple du Burkina enterons nos

intérêts égoïstes et prenons nos responsabilités !! Ce pouvoir et ses complices n'ont plus de leçons à nous donner ». Cette information sera également démentie par le gouvernement ainsi celle qui faisait état d'un éventuel retour des assaillants à Solhan.²³

GENRE ET FAKE NEWS : DES ACTEURS FÉMININS EN ÉMERGENCE DANS L'ÉCOSYSTÈME NATIONAL

Dans l'environnement médiatique et de divulgation de l'information au Burkina Faso, la construction sociale dont le genre fait l'objet n'est pas favorable à la promotion de la femme. Par exemple, dans la division du travail journalistique, celle-ci est « affectée » aux tâches « mignonnes » ou simples.²⁴ Cependant, en reconnaissant unanimement que c'est davantage « la popularité de l'acteur que le genre qui détermine le poids d'une information²⁵ », les acteurs burkinabés interviewés dans le cadre de cette étude indiquent la spécificité de l'écosystème des fausses informations. Justement certains facteurs exposent la femme burkinabé à être intégrée dans le système des fausses informations, soit en tant que responsable soit en tant que victime. Ce sont entre autres le web activisme, l'activité politique et l'activité artistique.

Depuis l'insurrection populaire des 30 et 31

“

Dans l'environnement médiatique et de divulgation de l'information au Burkina Faso, la construction sociale dont le genre fait l'objet n'est pas favorable à la promotion de la femme.

octobre 2014 au Burkina Faso, la présence de web activistes féminins augmente, même si les hommes viennent en tête. Le canal

23. Burkina 24. ' Retour des assaillants à Solhan, bus intercepté et attaque à Dambam : L'armée dément' 6 June 2021. <https://www.burkina24.com/2021/06/06/retour-des-assaillants-a-solhan-bus-intercepte-et-attaque-a-dambam-larmee-dement/>

24. Yameogo, Lassané, 2017, « Gender and Media: An Autopsy of Women's Journalism in Burkina Faso. Brazilian Journalism ». Research, Associação Brasileira de Pesquisadores em Jornalismo, 13 (3), pp.86-103.

25. Focus group réalisé à Ouagadougou le 15/06/2021 avec des responsables de Fasocheck, de Wakat Sera et de Jokkolabs.



de communication le plus utilisé par ces activistes féminins est Facebook où elles drainent des centaines de milliers d'abonnés. Les femmes ne sont pas davantage ciblées sur les médias sociaux que les hommes. Plutôt elles sont tout aussi engagées (volontairement ou non) dans la diffusion de fausses informations que les hommes dans le pays. Par exemple, les publications de la page officielle de Safiatou Lopez, présidente d'honneur du Cadre de concertation nationale des organisations de la société civile, sur Facebook compte 192 306 abonnés et plusieurs autres pages Facebook d'une centaine d'abonnés soutiennent son activisme ; Aminata Rachow, quant à elle, possède deux pages Facebook respectivement de 127 805 et de 17 772 abonnés. Leurs publications par Facebook sur des questions d'ordre politiques sont lues et commentées par un public général composé d'abonnés et de non abonnés à leurs pages. Le 15 février 2020, Rachow sera jugée par défaut et condamnée à six ans de prison ferme pour « diffamation et injures publiques à l'encontre du député Barkissa Ouédraogo (députée et cadre du Parti au pouvoir, Chargée de mission à la Présidence du Faso au moment des faits) et de sa fille Assanata Dabal ». ²⁶

Les trois activistes condamnés dans cette affaire (Aminata, Naim Touré et Lahousseni Tahar) auraient publié sans preuve « à maintes reprises sur leurs pages Facebook, que Mme

Ouédraogo et sa fille (une étudiante), aient effectué plusieurs voyages onéreux pour le compte de la présidence du Faso ». ²⁷ Successivement en 2016 et en 2018, deux jeunes lycéens ont accusé Jean Marc Bonato, un homme d'affaire expatrié évoluant dans le domaine de l'imprimerie au Burkina Faso, de les avoir agressés sexuellement. Ayant pris connaissance de l'affaire suite au tollé que celle-ci a suscité dans la presse écrite et en ligne, Safiatou Lopez a posté une publication sur l'une de ses pages Facebook où elle accuse explicitement Jean Marc Bonato d'être « un intouchable violeur d'enfants » et un « pédé ». ²⁸ Le 28 avril 2018, Hervé Ouattara, un leader de la société civile burkinabé relaie sur sa page Facebook ladite publication de Lopez. La propagation de la publication emmène Monsieur Bonato à porter plainte contre Ouattara. Le 2 août 2018, le Tribunal de Grande instance de Ouagadougou condamne collectivement Lopez et Ouattara à verser des amendes et dommages et intérêts pour avoir accusé sans preuve Monsieur Bonato de pédophilie, de viol et d'homosexualité.

D'autre part, les femmes se trouvent également victimes de fausses informations, par exemple celles qui ont touché des personnalités politiques burkinabé concernant la pandémie Covid-19. Le mardi 17 mars 2020, le gouvernement a annoncé le décès de l'honorable Rose Marie Compaoré, la deuxième vice-présidente de l'Assemblée



D'autre part, les femmes se trouvent également victimes de fausses informations, par exemple celles qui ont touché des personnalités politiques burkinabé concernant la pandémie Covid-19

26. L'Observateur Paaiga. 'TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE OUAGA : NAÏM ET RACHOW CONDAMNÉS À SIX MOIS FERME. 16 Février 2020. http://www.observateur.bf/index.php?option=com_k2&view=item&id=4736:tribunal-de-grande-instance-de-ouaga-na%C3%AFm-et-rachow-condamn%C3%A9s-%C3%A0-six-mois-ferme

27. Agence d'Information Du Burkina. Condamnation d'activistes : l'opposition burkinabé dénonce une justice à deux vitesses. 18 Février 2020. <https://www.aib.media/2020/02/18/condamnation-dactivistes-lopposition-burkinabe-denonce-une-justice-a-deux-vitesses/>

28. Net Afrique. Allégation d'agressions homosexuelles : La défense de Bonato insiste sur la responsabilité de Hervé Ouattara'. 20 Décembre 2018. <https://netafrique.net/allegation-dagressions-homosexuelles-la-defense-de-bonato-insiste-sur-la-responsabilite-de-herve-ouattara/>



nationale. Selon le gouvernement elle est morte des suites d'une contamination par le Covid-19. Sur la chaîne de télévision BF1, la famille de la défunte a démenti toutes les allégations faites par le ministre de la santé devant l'assemblée nationale : qu'elle n'a pas été testée pour le Covid-19; le dossier médical prouvant son décès était introuvable ; la rencontre des médecins traitants avec la famille et la désinfection de la maison n'a pas eu lieu ; et l'honorable Compaoré n'était pas dans un état comateux à son arrivée à l'hôpital.²⁹ Un journal classique (le Courrier

Confidentiel) décide d'aller en savoir davantage sur la question auprès du ministre de la santé. Au cours de l'entretien avec les journalistes, le ministre burkinabé de la santé s'excuse auprès de la famille de la défunte avant de faire la confidence que ses collaborateurs l'ont fait mentir à son sujet.³⁰ Pendant un certain temps, les gens ironisaient en substituant le nom patronymique du ministre (Lougué) au verbe mentir. Sur Facebook comme dans la rue, on pouvait lire et entendre « on m'a obligé à louguer [mentir].

LE CADRE LÉGISLATIF, RÉGLEMENTAIRE ET LA LUTTE CONTRE LES FAUSSES INFORMATIONS

Il existe une législation pénale sur les fausses informations au Burkina Faso. En effet, les trois lois de 2014 sur la presse (audiovisuelle³¹, écrite³² et en ligne³³) incriminent et punissent les fausses informations dans toutes leurs dimensions, notamment la mésinformation et la désinformation. Sur la base de cette législation, plusieurs acteurs de médias ont fait l'objet de poursuites et de condamnations judiciaires pour des cas de fausses informations au Burkina Faso. Par exemple, le cas des activistes Aminata Rachow et Naïm Touré et du journaliste Ladji Bama du Courrier Confidentiel.³⁴ L'incrimination de la diffusion de mésinformation et de désinformation

donne droit à leur victime (par l'intermédiaire d'une plainte) et au ministère public d'engager la procédure pénale contre l'auteur, personne physique ou morale. Indépendamment des poursuites judiciaires, le CSC, autorité de régulation en matière de communication, peut prendre des mesures conservatoires à l'encontre de l'auteur, car son autorité s'exerce sur « les activités de radiodiffusion sonore et télévisuelle, de presse écrite, publique et privée ; [sur] la mise à disposition du public d'informations sur tout support physique ou électronique [et sur] le contenu des activités de la publicité ».³⁵ Ces mesures vont de la mise en demeure au retrait de l'autorisation d'exploitation ou à

29. Burkina 24. 'COVID-19 au Burkina Faso : Les révélations de la famille de feu Député Rose Marie Compaoré'. 27 Avril 2020. <https://www.burkina24.com/2020/04/27/covid-19-au-burkina-faso-les-revelations-de-la-famille-de-feu-depute-rose-marie-compaore/>

30. Burkina 24. 'Affaire Rose Marie Compaoré : Le ministre de la santé accuse ses collaborateurs de l'avoir « fait mentir »' 28 Avril 2020. <https://www.burkina24.com/2020/04/28/affaire-rose-marie-compaore-le-ministre-de-la-sante-accuse-ses-collaborateurs-de-lavoir-fait-mentir/>

31. Loi N°059-2015/CNT portant régime juridique de la radiodiffusion sonore et télévisuelle au Burkina Faso ; Loi N°087-2015/CNT portant modification de la Loi n°059-2015/CNT portant régime juridique de la radiodiffusion sonore et télévisuelle au Burkina Faso

32. Loi N°057-2015/CNT portant régime juridique de la presse écrite au Burkina Faso

33. Loi N°058-2015/CNT portant régime juridique de la presse en ligne au Burkina Faso

34. LeFaso.Net. 'Procès en diffamation contre Ladji Bama : Le journaliste condamné à payer deux millions au MPP'. 15 Mars 2021. <https://lefaso.net/spip.php?article103334>

35. Article 2 de la Loi organique N° 015-2013/AN portant, composition, organisation et fonctionnement du Conseil supérieur de la communication



l'interdiction de la publication, en passant par la suspension de la publication ou de l'édition et la sanction pécuniaire.³⁶

Des initiatives privées de prévention et de traitement des fausses informations existent déjà même si leurs résultats sont encore mitigés, parce que bénéficiant premièrement au monde restreint des journalistes, des associations socioprofessionnelles de journalistes ont formé des journalistes sur le fact-checking. Par exemple, sur fond de la Banque mondiale, l'Association des blogueurs du Burkina a formé plusieurs journalistes à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso sur la vérification des faits. Les partenaires de développement du média s'investissent également dans la lutte contre les fausses informations. CFI média, une agence française de développement média, à travers son projet Verifox, forme des acteurs des journalistes burkinabé sur comment faire du journalisme et du fact-checking en ligne. Quant au Programme allemand Deutsch Welle Akademie, il se donne pour objectif d'amener les journalistes à intégrer le fact-checking dans leurs travaux ou dans leurs

rubriques. La coopération allemande a financé le montage de Fasocheck, une plateforme de vérification des informations au Faso. Lors des élections présidentielles et législatives dernières en 2020, la Convention des Organisations de la société civile pour l'Observation Domestique des Elections, en partenariat avec Fasocheck, a piloté un projet de sondage des sources d'information. Entre 2014 et 2015, l'Association des blogueurs du Burkina Faso, Diakonia et l'ambassade des USA s'étaient intéressés au fact-checking. Burkina Check news vient de voir le jour en plus de Fasocheck. Le fait que des médias internationaux et des partenaires techniques et financiers-clés signent des partenariats avec ces structures de vérification de faits témoigne de la crédibilité accordée à celles. Ces structures publient davantage leurs travaux au moyen des réseaux sociaux tels que Facebook, Twitter et WhatsApp. Sur Facebook particulièrement, Fasocheck et Burkina Check news n'ont pas encore une forte audience, sans doute à cause de leur création récente. Ce qui diminue relativement leur impact.

CONCLUSION

L'écossystème des fausses informations au Burkina Faso se caractérise par une pluralité d'acteurs multiniveaux qui comprennent les auteurs intentionnels (ou non) de fausses informations. Les médias traditionnels se sont inscrits dans la logique de « l'information en temps réel », ce qui les expose au terrain glissant des fausses informations. La prise des différentes catégories d'acteurs de la société avec le phénomène des fausses informations a emmené Basic Soul, un web activiste burkinabé, à se demander si « un monde sans fausses informations est imaginable ». Les efforts fournis par l'État burkinabé dans

la lutte contre les fausses informations sont considérables: il a adopté une législation pénale contre les fausses informations, surtout celles portant sur les questions sécuritaires ; en outre, l'autorité de régulation de la communication a vu ses compétences élargies ; enfin l'État s'investit dans la formation des journalistes à la problématique des fake news. Les acteurs privés contribuent richement aussi à la construction d'une action publique contre les fausses informations au Burkina Faso, ne serait-ce que pour résorber ce phénomène avant qu'on n'en arrive à l'extrême.

36. Loi organique N° 015-2013/AN portant, composition, organisation et fonctionnement du Conseil supérieur de la communication.



RECOMMANDATIONS

Quelques recommandations sont faites à l'égard de tous les acteurs, en commençant par le gouvernement, ensuite la presse et enfin le public.

Au gouvernement

- > Élaborer et diffuser sur les espaces en ligne et hors ligne un programme de sensibilisation des populations sur les diligences à observer pour éviter la propagation des fake news
- > Assister les ministres de leurs conseillers lors des conférences de presse pour répondre aux questions d'ordre techniques.

Aux institutions publiques (universités et écoles professionnelles) de formations aux métiers de la communication.

- > Intégrer le factchecking dans la formation des journalistes.
- > Initier des curricula autonomes en factcheckin

Aux organes de presse (audiovisuelle, écrite ou en ligne)

- > Valoriser le factchecking en créant une rubrique dédiée à la vérification de faits au public
- > Cultiver le bon sens ou le réflexe de la vérification face aux informations reçues. Cultiver le bon sens ou le réflexe de ne pas diffuser des informations sans sources.



OSIWA



Centre for Democracy & Development
Centre pour la démocratie et le développement

16, A7 Street, CITEC Mount Pleasant Estate,
Jabi Airport Road, Mborah District, Abuja, FCT

www.cddwestafrica.org



cddav@cddwestafrica.org



[@cddwestafrica](https://twitter.com/cddwestafrica)



facebook.com/centrefordemocracy.anddevelopment/
